

Votants : 65

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION- PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SANSAIS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES - AVENANT À LA CONVENTION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Christelle CHASSAGNE, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE, Philippe MAUFFREY, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Guillaume JUIN, Johann SPITZ.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION- PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SANSAIS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES - AVENANT À LA CONVENTION

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) de 3^{ème} génération 2022-2024 ;

Vu la délibération du 28 mars 2024 de la Commune de Sansais sollicitant le PACT de 3^{ème} génération pour la construction d'une maison d'assistantes maternelles ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date 30 septembre 2024 attribuant le versement d'une subvention d'un montant de 11 000 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 à la commune de Sansais ;

Vu le courrier de la Commune de Sansais en date du 5 novembre 2024 de demande d'actualisation du plan de financement et de sollicitation d'un financement complémentaire du PACT de 3^{ème} génération pour la construction d'une maison d'assistantes maternelles ;

Par délibération en date du 28 mars 2024, le Conseil Municipal de Sansais a approuvé le plan de financement prévisionnel de l'opération de construction d'une maison d'assistantes maternelles et a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 11 000 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024, le coût total prévisionnel de l'opération étant de 597 305 € HT.

La Commune de Sansais soutient le projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles, le territoire étant déficitaire en termes d'offres de garde.

Le projet comprend la construction d'un bâtiment de plain-pied d'une surface de 160 m² environ pouvant accueillir jusqu'à quatre assistantes maternelles et 16 enfants maximum, avec un jardin extérieur récréatif. La commune en assurera la maîtrise d'ouvrage.

Situé à proximité immédiate du groupe scolaire et du city stade, ce bâtiment sera loué aux assistantes maternelles qui en auront l'usage et la gestion au quotidien. La conception du projet permettra la reconversion du bâtiment en habitat ou tertiaire.

La construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles permettra de compléter l'offre éducative sur la commune, en complément d'une école et d'un accueil périscolaire sur le même secteur, et de développer ainsi l'attractivité de la commune pour attirer de nouvelles familles.

Dans ce cadre, une subvention d'un montant de 11 000 € a été attribuée par la Communauté d'Agglomération du Niortais en date 30 septembre 2024 au titre du Programme d'Appui Communautaire au territoire 3^{ème} Génération 2022-2024.

Afin de solder son enveloppe restante PACT 3 et d'optimiser le taux de cofinancement sur cette opération, la commune de Sansais souhaite solliciter un financement complémentaire de 15 752,77 € auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Ce projet répond à l'axe 1 portant sur le soutien aux cœurs de bourg du règlement du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention complémentaire de 15 752,77 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 à la Commune de Sansais ;
- Autorise le Président à signer l'avenant à la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3^{ème} génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 65

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président